

Antibes, le 28 décembre 2021

ASSEMBLEE GENERALE 2021

Assemblée générale ordinaire élective - Samedi 12 février 2022 à 16H00
Chez Alex POLLINO – LOU JAS 1422 Route de Grasse - 06600 ANTIBES

Chers amis,

Au cours de cette année qui s'achève l'épidémie de COVID 19 nous a contraints à reporter notre AG élective. Nous pensons que ce serait possible courant février, puis mars ou avril. Les aléas de la crise sanitaire ont conduit le comité directeur à prendre la décision lors d'une réunion en juillet, de repousser ce vote au cours de l'A.G. 2021.

A l'heure où je rédige ce courrier (fin décembre 2021), nous vivons la cinquième vague de l'épidémie et son troisième « variant ». Les mesures sanitaires actuelles ne nous permettent pas de vous confirmer si l'A.G.2021 prévue le samedi 12 février 2022 pourra se tenir en présentiel ou en distanciel. Face à cette incertitude, l'élection des membres du comité directeur se fera par internet du 26/01 au 9/02/2022 suivant le mode ci-après. Les résultats seront ensuite validés par l'Assemblée générale.

VOTE DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR POUR LA PERIODE 2021 - 2024 :

Nombre de personnes à élire : 6

Conditions de candidature : Avoir été licencié(e) FF TIR ou FFBT en 2021 et être à jour de sa cotisation 2022 (licence 2022 + carte de membre du club).

Le formulaire d'acte de candidature ci-joint sera également téléchargeable sur le site

www.francetirsportif.com à compter du 03 Janvier 2022. Il sera à retourner rempli et signé par mail ou courrier avant le 22/01/ 2022 inclus, date de clôture des candidatures.

La liste des candidats sera en ligne le 24/01/ 2022 sur le site internet du club www.francetirsportif.com

VOTE : Le vote par internet sera ouvert du 26/01/2022 au 09/02/2022 inclus.

Chaque membre recevra à la date d'ouverture de la cession de vote, un mail de la plateforme « **balotilo.org** » avec pour titre « **Vote France tir sportif** » l'invitant à cliquer sur un lien personnel donnant accès à la cession de vote.

Il suffira de cocher la (les) case(s) des candidats pour lesquels vous souhaitez voter et de valider votre vote en bas de page.

Un bureau des opérations électorales composé de 3 personnes se chargera de la validation des résultats qui seront soumis à l'Assemblée générale.

Bien cordialement,

Alex POLLINO

Ordre du jour de l'Assemblée générale (si en présentiel) :

16H 00 : Accueil des participants – Emargement de la feuille de présence

16 H 30 : Ouverture de l'Assemblée générale

Rapport moral du Président : Vote - Rapport du trésorier sur exercice clos : Vote - Quitus - Budget prévisionnel 2022 : Vote

Election du comité directeur pour la période 2022 – 2024 : Résultats du vote par internet

Election du président : Vote

Questions diverses

17 H 30 : Un apéritif suivra l'Assemblée générale.

Pour des raisons d'organisation matérielle, merci de confirmer votre présence par mail (alexp@wanadoo.fr) ou par téléphone (06 03 02 08 89).